



**Lagarrigue**

**Séance du 19 décembre 2017**

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Sous la Présidence du Maire, Vincent Colom ; secrétaire de séance, Christelle Cabanis

Nombre de conseillers: 19 ; présents : 15 ; absents : 3 ; votants : 18

Présents : Vincent Colom, Christophe Castanet, Bernard Azam, Christelle Cabanis, Nathalie Blanc, Bernard Houles, Claire Julien, Daniel Albert, Jocelyne Bonnet, Cédric Micoulaud, Stéphanie Emile-dit-Bigas, Christian Bru, Fabienne Perrot, Sandrine Boutié, Jean-Louis Collet et Raymond Ortin.

Absents excusés : Martine Piovesan (pouvoir à V.Colom) ; Pierre Escouboué (pouvoir à B. Azam).

Absente: Laura Foulquier.

Le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 10 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

- Création d'un service public de la Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI).
- Désignation d'un avocat dans le cadre d'une procédure gracieuse en urbanisme
- Attribution annuelle de l'indemnité de conseil du trésorier
- Création d'emplois d'agents recenseurs
- Budget assainissement : participation aux charges du budget principal
- Rétrocession des sommes allouées à la crèche pour la période de 2008 à 2015
- Travaux de dissimulation du réseau de télécommunication électronique du Plo
- Choix du régime financier pour le budget Assainissement applicable au 1er janvier 2018
- Choix des entreprises pour le chantier du groupe scolaire.
- Informations et questions diverses

Les délibérations dans leur intégralité sont consultables en mairie.

**Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI)**

Depuis la mise en place du règlement départemental DECI daté du 10 novembre 2016, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn (SDIS) n'est plus tenu de contrôler annuellement les poteaux d'incendies. Dorénavant la commune est chargée de créer un service public de Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI). Cette dépense supplémentaire devra être inscrite dans le budget principal prévisionnel pour l'année 2018.

Vote à l'unanimité

**Procédure gracieuse en urbanisme**

Un recours gracieux a été déposé par un administré contestant un document d'urbanisme instruit par les services compétents. Une avocate spécialisée en droit administratif a été mandatée pour représenter la Collectivité.

Vote à l'unanimité

**Indemnité de conseil du trésorier**

Pour l'exercice 2017, l'indemnité de conseil allouée au Trésorier Principal, en qualité de conseiller économique et financier de la commune, s'élève à **470,47 € brut**.

Vote à l'unanimité

## Création d'emplois d'agents recenseurs

Afin de procéder au recensement programmé sur la période du 8 janvier au 17 février 2018, la création de 2 postes d'agents recenseurs sont nécessaires.

Vote à l'unanimité

## Budget assainissement : participation aux charges du budget principal

La gestion administrative, financière et technique du service assainissement est assurée par le personnel communal, dont la part représentative des charges pour effectuer ces tâches est estimée à 10 000 € pour l'année 2017. Le montant de cette participation sera reversé sur le budget principal.

Vote à l'unanimité

## Rétrocession des sommes allouées à la crèche

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, la gestion de la crèche est effectuée par LE&C Grand Sud, la commune souhaite que l'association les P'tits Bouts rétrocède à la Collectivité les subventions d'équilibre supplémentaires supérieures à celles prévues dans le Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2008-2015.

Vote à l'unanimité (F.PERROT ne prend pas part au vote)

## Travaux de dissimulation du réseau de télécommunication

Le Conseil Municipal donne son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) pour réaliser l'effacement et l'enfouissement des réseaux aériens dans le centre-bourg. Le SDET prenant en charge la totalité des travaux de la partie électrique, une participation financière est demandée à la commune concernant les réseaux téléphoniques.

Vote à l'unanimité

## Choix du régime financier pour le budget Assainissement

Le Trésor Public de Castres demande de régulariser par une délibération le budget annexe d'assainissement stipulant sa pleine autonomie financière.

Vote à l'unanimité

## Choix des entreprises pour le chantier du groupe scolaire



1<sup>ère</sup> reunion de travail  
avec les entreprises retenues

Avant d'initier le processus de sélection des entreprises, le montant estimatif des travaux s'élevait à 1 345 500 € HT.

Les choix retenus par la commission d'appel d'offres présentés ce-jour au Conseil Municipal par M. le Maire font état d'une agréable surprise, puisque le coût global est revu à la baisse (- 17 %) soit **1 102 900 € HT tout en assurant une main d'œuvre de qualité et locale et des matériaux nobles et durables** pour ce beau projet qui va bientôt devenir réalité.

Vote à l'unanimité

## INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

- **L'Agence Postale Communale**

L'agence sera fermée du **jeudi 28 décembre au mercredi 3 janvier inclus**.

- **Remise de fourragères**

**Vendredi 19 janvier à 11h00** à la salle des fêtes, une section de jeunes engagés sera mise à l'honneur au cours d'une cérémonie de remise de fourragères présidée par le Colonel Bertrand Debray, chef de corps du 8<sup>ème</sup> Régiment Parachutiste d'Infanterie Marine.

- **3<sup>ème</sup> édition du vide-armoires**

Le vide-armoires organisé par le CCAS au profit de l'action sociale se déroulera le **dimanche 26 février de 9h à 17h à la salle des fêtes**. Les inscriptions se feront en mairie le mercredi 7 février 2018 de 14h à 17h (emplacement : 12 €).

- **Horaires Mairie**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les heures d'ouverture au public de la mairie seront les suivantes :  
Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h00 – 13h30 / 17h30  
Permanence jusqu'à 18h30 le jeudi.

- **Bibliothèque**

La prochaine conférence portant sur le roman "L'absence d'un père" de Jean Dupin se tiendra le **vendredi 26 janvier 2018 à 15h** dans la salle communale du Plo (salle dite du presbytère). Auteur aveyronnais, Jean Dupin a écrit plusieurs livres avec pour thème le terroir. Cette histoire est celle d'une mère célibataire qui se bat, dans les années 40, pour élever et protéger son fils considéré comme un « bâtard » par la société de l'époque.



- **Vagabondage et déjections canines sur la voie publique**

Suite à de multiples plaintes émanant de différents secteurs de la commune, Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il leur incombe de prendre les dispositions nécessaires pour éviter la divagation de leur animal et de ramasser leurs déjections.

- **Recensement**

Quatre agents recenseurs sillonneront l'ensemble du territoire communal du lundi 8 janvier au samedi 17 février 2018, ils seront munis d'une carte professionnelle. Vous aurez d'ailleurs l'opportunité de faire leur connaissance lors de la soirée des vœux du Maire.

- **Vœux du Maire**

Le Maire et les Conseillers Municipaux auront l'immense plaisir d'accueillir les Lagarriguois lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le **samedi 6 janvier 2018 à 18h30** à la salle des fêtes.

Il convient désormais à chacun de s'inscrire au plus vite auprès du secrétariat de mairie :

- soit en complétant le bulletin ci-dessous et en le déposant à la Mairie,
- soit en téléphonant à la Mairie aux heures d'ouverture : 05-63-35-50-41,
- soit en déposant un message par l'intermédiaire du site de la commune [www.lagarrigue81.fr](http://www.lagarrigue81.fr) dans la rubrique « contact ».

Quant aux nouveaux habitants de la commune, ils peuvent se faire connaître afin qu'un accueil privilégié leur soit réservé lors de cette soirée.



## BULLETIN D'INSCRIPTION :

### Soirée vœux du Maire

**\*Samedi 6 janvier 2018 à 18h30\***

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre d'adultes : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_

*Réponse souhaitée avant le jeudi 4 janvier 2018*



**Plus d'informations en ligne sur le site de la commune [www.lagarrigue81.fr](http://www.lagarrigue81.fr)**